



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
France  
services

**Tous les jeudis**  
de 9H à 12H



- ➔ Mise en valeur des éléments pertinents de votre CV
- ➔ Elaborer un visuel adapté à votre recherche (Emploi, Formation, ...)

# Atelier CV



**Financé par  
l'Union européenne**  
NextGenerationEU



Inscription :



# Le @ampus



**Tu es demandeur d'emploi à la recherche d'une nouvelle  
opportunité ?**

**Inscris-toi à la formation :**

# 5G

## Technicien(ne) GSM - 5G

*(diplômant - Reconnu  
niveau 4 au RNCP - BAC)*

**Formation 27 MAI 2024**



**Jean-Marc  
FREYSSINIER**

**06 40 10 96 39**

**jmfreyssinier@cantal.cci.fr**

**www.formationcantal.fr**

# Le Campus

Centre de formation

CCI DU CANTAL

Très Haut Débit



**Vous êtes demandeurs d'emploi,  
à la recherche d'opportunités?  
Formez-vous au métier de :**

## Raccordeur(se) Abonnés

clients ligne terminale (cuivre et fibre)



**Formation du 12 juin au 7 novembre 2024**

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

Jean-Marc FREYSSINIER | jmfreyssinier@cantal.cci.fr | 06 40 10 96 39 | www.formationscantal.fr

# La rémunération en alternance

Missions Locales  
Auvergne-Rhône-Alpes

Taux horaire  
du SMIC\* au

01/01/2024  
11,65€

Les salaires sont indiqués en brut

\*salaire minimum  
interprofessionnel de croissance

## APPRENTISSAGE

	15-17 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	+ 26 ANS
1ÈRE ANNÉE	27 % du SMIC 477,07 €	43 % du SMIC 759,77 €	53 % du SMIC 936,47 €	
2ÈME ANNÉE	39 % du SMIC 689,10 €	51 % du SMIC 901,13 €	61 % du SMIC 1 077,82 €	100 % du SMIC 1 766,92 €
3ÈME ANNÉE	55 % du SMIC 971,80€	67 % du SMIC 1 183,93 €	78 % du SMIC 1 378,20 €	

## CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

	-de 21 ans	21-25 ANS	+ 26 ANS
NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC PRO	55 % du SMIC 971,81 €	70 % du SMIC 1 236,85 €	100 % du SMIC 1 766,9 €
NIVEAU SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU BAC PRO	65 % du SMIC 1 148,5 €	80 % du SMIC 1 413,54 €	

### AIDES POUR LES ENTREPRISES

Du 01/01/2023 au 31/12/2024 : aide de 6 000 €  
pour les apprenti-e-s de moins de 30 ans.

Aide pour un-e apprenti-e RQTH

Formation financée par les OPCO

(en fonction de votre convention collective)

### AIDES POUR LES ALTERNANTS

La Mission Locale vous accompagne dans la  
recherche d'une entreprise

Aide à la réalisation de CV + lettre de motivation



# Thé & Tech

Tu aimes  
l'informatique et le  
numérique ?

Viens en discuter  
avec d'autres  
passionnés autour  
d'une boisson

Tu connais un sujet précis sur l'informatique ?  
Viens partager ton savoir

**Un mardi après-midi sur 2  
par mois de 15h à 17h**

**Mission Locale**  
Cité Negocia  
2 rue Piéret, le Puy en Velay



Inscris-toi sur  
<https://www.linscription.com/pro/catalogue-missionlocale.php?P1=11894&P2=231>

# PERMANENCES AVOCAT

Le 3ème  
Mercredi du  
mois

Prenez rendez-vous  
auprès d'un conseiller  
Mission Locale

ou  
PIJ du Velay  
04 71 07 09 09



Vous avez besoin d'informations et/ou de conseils pour faire valoir vos  
droits ? (Logement, famille, emploi, ...)

Vous rencontrez des difficultés juridiques / judiciaires ?

Vous ne parvenez pas à les résoudre seul ?



# Permanences adie

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



  
Nous vous finançons

  
Nous vous accompagnons  
dans votre activité

Entreprendre, c'est possible !  
À l'Adie, nous défendons l'idée que chacun  
peut devenir entrepreneur.

De 13H30 à 16H30

Mercredi 24 janvier 2024  
Jeudi 22 février 2024  
Jeudi 21 mars 2024  
Jeudi 25 avril 2024  
Jeudi 23 mai 2024  
Jeudi 27 juin 2024

  
Mission Locale  
du Velay

# adie

UN PRÊT ET DES CONSEILS  
POUR ME LANCER, ENFIN.

Je lance ma boîte  
avec un microcrédit  
et une prime jeune  
de 1 000 €

 N°Cristal 0 969 328 110

[www.adie.org](http://www.adie.org)



Je lance mon entreprise avec un microcrédit  
et une prime jeune de 1 000 euros !





Conditions applicables à partir du 15 février 2024

Jusqu'à 100 €/mois pour alléger votre loyer et vous aider à vous rapprocher de votre emploi

**POUR QUI ?**



Jeune de moins de 30 ans en alternance dans une entreprise du secteur privé non agricole



Votre revenu ne dépasse pas 80 % du SMIC<sup>(1)</sup> voir le montant actualisé

**POUR QUOI ?**



- Vous changez de résidence principale pour vous rapprocher de votre emploi
- ou
- Vous prenez un second logement pour vous rapprocher de votre emploi

- » Ce nouveau logement est distant du précédent d'au moins 70 km<sup>(2)</sup>
- » Vous supportez une double charge de loyer

**POUR QUEL MONTANT ?**



L'AIDE MOBILI-JEUNE<sup>®</sup> prend en charge une partie de votre loyer, jusqu'à 100 € par mois, déduction faite de l'aide au logement.

Bénéficiez de cette aide pendant une année de formation professionnelle, dans la limite de 11 mois soit un montant maximal de 1 100 €<sup>(3)</sup>

- Votre logement :**
- peut être situé dans le parc privé, intermédiaire ou social.
  - » fait l'objet de la signature d'un bail, d'une convention d'occupation en foyer ou résidence sociale ou d'un avenant à un bail de colocation.

**COMMENT ?**

1

Rendez-vous sur [mobilijeune.actionlogement.fr](http://mobilijeune.actionlogement.fr) pour vérifier votre éligibilité

2

Saisissez votre demande en ligne et déposez vos justificatifs

3

Recevez jusqu'à 100 € par mois après l'acceptation de votre dossier

- Aide gratuite sous forme de subvention.
- L'entrée dans votre logement et la demande d'aide doivent être effectuées dans les 3 mois qui précèdent ou qui suivent, la date de début d'exécution du contrat d'alternance.
- Maintien possible de l'aide en cas de changement de logement et/ou changement d'entreprise ou de formation.
- Cumulable, sous conditions, avec d'autres aides Action Logement.

(1) Le salaire à prendre en compte est celui inscrit sur votre contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.  
 (2) Distance à vol d'oiseau.  
 (3) Vous pouvez bénéficier de cette aide sur deux années de formation maximum, consécutives ou non, soit deux fois 11 mois.  
 Aide soumise à conditions (notamment de ressources), disponible dans la limite du montant maximal de l'enveloppe fixée par la réglementation en vigueur et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.  
 AIDE MOBILI-JEUNE<sup>®</sup> est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.

Un café entre femmes, ça te dit ?  
Viens à la Mission Locale on parlera de différents sujets !



REJOINS-NOUS  
UN MERCREDI PAR MOIS A 14H00  
À LA MISSION LOCALE DU VELAY

- LE MERCREDI 17/01/2024
- LE MERCREDI 21/02/2024
- LE MERCREDI 20/03/2024
- LE MERCREDI 17/04/2024
- LE MERCREDI 15/05/2024
- LE MERCREDI 19/06/2024



MISSION LOCALE DU VELAY  
CITÉ NEGOCIA - 2 RUE PIERRET  
43 000 LE PUY EN VELAY  
04 71 07 09 09





# Agences d'emploi

**AKTO**  
L'AGENCE DU TRAVAIL DES GÉNÉRALISTES



**ABALONE**  
2 Bis fg St Jean  
04 71 09 91 85

**Co@RHEX**  
44 Bd St Louis  
04 43 55 02 58

**kelyps**  
65 Faubourg St Jean  
04 51 43 43 24

**Adecco** **Adecco Medical**  
6 r Pierret | 04 71 09 93 70

**chronos**  
32 bd République  
04 71 57 00 66

**Marpower**  
38 fbg St Jean  
04 71 04 71 10

**Adef+**  
32 bd République  
04 71 00 01 74

**crit.**  
16 fbg St Jean  
04 71 57 03 98

**vertical**  
39 av des Belges  
04 71 04 72 72

**Adéquat**  
14 r fbg Saint Jean  
04 71 06 60 30

**DFI Interim & Recrutement**  
Chaspuzac  
04 15 40 40 00

**RH et Interim**  
50 bd St Louis  
04 71 09 57 94

**projob**  
1 rue Chevalier St Jean  
04 43 55 11 11

**ergalis**  
Espace Pack Avenir  
06 28 31 37 03

**start people**  
30 bd République  
04 71 06 64 30



Vous avez des questions sur votre logement ou sur l'accès à un logement ? Vous avez moins de 30 ans ? Vous souhaitez être accompagné.e ou guidé.e dans vos démarches ?

**LE CLLAJ LA CLEF 43 PEUT VOUS AIDER !**

Permanences à la Mission Locale du Velay :

Mercredi 31 Janvier 2024 de 9h00 à 12h00

Mercredi 28 Février 2024 de 9h00 à 12h00

Mercredi 27 Mars 2024 de 9h00 à 12h00

Mercredi 24 Avril 2024 de 9h00 à 12h00

Mercredi 29 Mai 2024 de 9h00 à 12h00

Mercredi 26 Juin 2024 de 9h00 à 12h00

Pour plus d'informations :

Mission Locale du Velay - 2 Rue Pierret 43000 Le Puy en Velay  
04 71 07 09 09





# LA PASSERELLE

UNE AIDE POUR LES PARENTS

UN LIEU ADAPTE POUR LES ENFANTS

UNE MICRO-CRÈCHE POUR LES ENFANTS DONT LES PARENTS SONT EN DÉMARCHES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

HORAIRE

Lundi	8h - 17h30
Mardi	8h - 17h30
Mercredi	8h - 17h30
Jeudi	8h - 17h30
Vendredi	8h - 17h30





UNE AIDE POUR LES PARENTS

Parfois, il est difficile de faire garder son enfant pour :

- Travailler ou suivre une formation
- Rencontrer son assistante sociale, son référent emploi
- Faire des démarches administratives (CAF, CPAM, ...)
- Participer à des ateliers d'insertion sociale et professionnelle
- Participer à des ateliers linguistiques, de préparation à l'emploi et aller aux cours de code ou de conduite

CONTACT

Marie Defay : 04 71 07 09 09  
marie.defay@mislocvelay.org

CONTACTEZ-VOUS !

REISEC'NEZ-VOUS !

INSCRIVEZ-VOUS !

UN LIEU ADAPTE POUR LES ENFANTS

Des professionnels seront là pour :

- Accueillir votre enfant de 3 mois à 3 ans
- Lui proposer des activités adaptées à son âge
- Lui permettre de pouvoir se séparer progressivement de vous.
- Répondre à ses besoins de socialisation






# PERMIS 17 ANS

## INFOS

Depuis le 1er Janvier 2024, il est possible de passer l'examen du permis de conduire dès 17 ans.  
Tu es concerné(e) ?  
Alors n'hésite pas à te rendre à la Mission Locale du Velay ou l'Info Jeunes, on pourra te renseigner !

**NOUS CONTACTER**

Cité Négocia, 2 rue Pierret  
43000 Le Puy en Velay  
04 71 07 09 09

